L'ATELIER RGPD

Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

sofiane mahi-moussa

a suivi avec succès le **MODULE 2 : LES PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNÉES**

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 84 %

Fait à Paris le 19 mars 2023

CNIL